



Immeuble Gallieni -rue Clappier
B.P. 4523 – 98713 Papeete
Tél : 40 54 40 10 / Vini : 87 36 40 10
mail : atiaimua@atiaimua.com



B.P. 1201 – 98713 Papeete
Tél : 40 42 60 49 – Fax : 40 45 06 35
mail : secretariat@cstp-fo.pf

Les Secrétaires Généraux,

Papeete le 24 juillet 2024

à

Monsieur Eric CHATELAIN
Gérant de la SARL South Pacific Sécurité (SPS)
B.P. 60126 – 98702 Faa'a – Tahiti
eric@sps-tahiti.com
didier@sps-tahiti.com

*Reçu le 24 juillet 2024
à 12h 05*



Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Gérant,

Depuis mai 2022, des discussions ont démarré avec les représentants syndicaux, relatives à l'annexe III de la convention de gardiennage, portant dispositions particulières aux emplois de la sûreté aéroportuaire ou portuaire.

Par ailleurs depuis cette même date les négociations annuelles sur la grille salariale que nous souhaitons voir réajustée se sont tenues.

Lors de ces discussions, nous avons été surpris que vous ayez proposé la suppression ou réduction des avantages sociaux acquis au sein de votre entreprise, pour revenir sur des règles du code du travail, qui comme vous le savez sont moins avantageuses pour vos salariés que celles de la convention. (Précisément délai de carence et prime d'ancienneté.)

La perte de ces avantages serait selon vous compensée par un 13^{ème} mois dont seul vous connaissez, à ce jour, les modalités de mise en place.

Ces discussions ayant trop duré pour au final n'aboutir à aucun accord, nous sommes au regret de déposer, ce jour, un préavis de grève illimité pour les motifs suivants :

- Mise en place des modalités relatives au 13^{ème} mois ;
- Mise en place d'une prime d'assiduité à hauteur de 60 francs de l'heure ;
- Mise en place de la prime de performance individuelle (PPI)
- Attribution d'une prime pour l'entretien des tenues ;
- Attribution d'une prime pour les agents qui travaillent le jour de Noël et jour de l'an ;
- Révision des plannings pour une meilleure répartition des heures de travail ;
- Revalorisation des temps partiels ;
- Rémunération du temps de pause entre deux vacations inférieures à une heure ;
- Mise en place d'une mutuelle ;

Dans le cas où les discussions n'aboutiraient pas pendant le préavis, nous vous informons que la grève sera effective le mardi 30 juillet à 0h00 au siège de South Pacific Sécurité, géographiquement localisé en face de l'Aéroport de Tahiti Faa'a ainsi que sur les sites de travail situés à l'aéroport de Tahiti-Faa'a pour une durée illimitée.

Conformément aux dispositions du code du travail, nous nous tenons à votre disposition pour débiter les discussions à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour A TI'AI MUA,

Avaiki TEUIAU



Pour la CSTP/FO,

Patrick GALENO



Copie(s) :

Direction du travail

1